

TRAVAIL EN HAUTEUR

EXAMENS NECESSITANT A L'INSCRIPTION UNE ATTESTATION DE FORMATION PREVUE PAR LA RECOMMANDATION **R408** DE LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE CONCERNANT LE MONTAGE, A L'UTILISATION ET AU DEMONTAGE DES ECHAFAUDAGES DE PIED

Références législatives : Arrêté du 18 juillet 2023 portant modification de l'arrêté du 22 juillet 2019 relatif aux diplômes professionnels relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047943092>

Examen	Spécialité	Type d'attestation
Baccalauréat professionnel	Aménagement et finition du bâtiment	Utilisation, réception et montage
	Interventions sur le patrimoine bâti (option A, B & C)	Utilisation, réception et montage
	Menuisier aluminium verre	Utilisation
	Ouvrages du bâtiment : métallerie	Utilisation
	Technicien d'études du bâtiment, option A : études et économie	Utilisation
	Technicien d'études du bâtiment, option B : assistant en architecture	Utilisation
	Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	Utilisation, réception et montage
	Couvreur	Utilisation et réception
	Etanchéité du bâtiment et des travaux publics	Utilisation, réception et montage
	Maçon	Utilisation, réception et montage
	Menuisier aluminium verre	Utilisation et réception
	Métallier	Utilisation et réception
	Métiers de la pierre	Utilisation
	Métiers du plâtre et de l'isolation	Utilisation et montage
	Peintre applicateur de revêtement	Utilisation, réception et montage
	Construction d'ouvrages en béton armé	Utilisation et montage
	Couvreur	Utilisation
	Marbrier du bâtiment et de la décoration	Utilisation
	Maçon	Utilisation et montage
	Menuisier aluminium verre	Utilisation
Métiers du plâtre et de l'isolation	Utilisation	
Peintre-applicateur de revêtement	Utilisation et montage	
Serrurier-métallier	Utilisation	
Tailleur de pierre	Utilisation	
Mention complémentaire de niveau 4	Peinture décoration	Utilisation
	Technicien en énergies renouvelables option A : énergie électrique	Utilisation et réception
	Technicien en énergies renouvelables option B : énergie thermique	Utilisation et réception
Mention complémentaire de niveau 3	Zingueur	Utilisation
	Plâtrier	Utilisation et montage
	Echafauteur	Utilisation, réception et montage

 **Candidat handicapé ne pouvant passer la formation R408 :** le candidat doit fournir, au moment de l'inscription, un justificatif de reconnaissance de travailleur handicapé **ET** un certificat médical attestant de l'incompatibilité du handicap avec la formation prévue par la R408 de la caisse nationale d'assurance maladie